



## **Cycle d'Evaluation 2017-2018 Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe**

### **Réseau Art Nouveau Network**

Claudia CONSTANTINESCU

Prof. associé à l'Université Nationale de l'Art, Faculté d'Arts Décoratifs et du Design  
& Université d'Architecture « Ion Mincu » - Bucarest, Architecte - membre ICOMOS  
contact mail : [claudia@b.astral.ro](mailto:claudia@b.astral.ro) ; téléphone : +40 726 101815

Cultural route  
of the Council of Europe  
Itinéraire culturel  
du Conseil de l'Europe



## Table des Matières

<b>1. Sommaire Exécutif</b>	<b>4</b>
<b>2. Introduction</b>	<b>5</b>
<b>3. Corps de l'Evaluation</b>	<b>6</b>
3.1 Thème de l'itinéraire culturel	
3.2 Liste des priorités d'action	
3.2.1 Coopération en matière de recherche et de développement;	
3.2.2 Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen;	
3.2.3 Echanges culturels et éducatifs des jeunes Européens;	
3.2.4 Pratique contemporaine de la culture et des arts;	
3.2.5 Tourisme culturel et développement culturel durable.	
3.3 Réseau de l'itinéraire culturel	
3.4 Outils de communication	
<b>4. Conclusions et Recommandations</b>	<b>13</b>
<b>5. Liste des références</b>	<b>14</b>
<b>6. Programme de visite de terrain</b>	<b>14</b>
<b>7. Checklist</b>	
Fichier excel envoyé séparément, dans le même message que le Rapport d'évaluation.	

Les opinions exprimées dans ce rapport d'expert indépendant sont celles de l'auteur, et n'engagent en rien l'Accord Partiel Elargi sur les Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe ou l'Institut Européen des Itinéraires Culturels.

Le présent rapport d'évaluation porte sur le Réseau Art Nouveau Network, certifié "Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe" en 2014.

L'analyse de l'itinéraire - et par la suite son évaluation - sont demandées afin de vérifier la conformité de l'itinéraire, 3 ans après la certification, avec les exigences du Règlement prévu par la Résolution CM/Res(2010)52 du Conseil de l'Europe sur les règles d'octroi de la mention. Par conséquent, l'évaluation a été réalisée en suivant point par point ces exigences (chapitre 3 du rapport), en argumentant pour chaque critère les points forts ou faibles du projet, tout en ajoutant, là où c'était le cas, une recommandation ponctuelle où un commentaire. D'autres recommandations qui n'ont pas trouvé leur place dans le corps général de l'évaluation se retrouvent dans le chapitre 4 du rapport.

La première exigence de la Résolution CM/Res(2013)67, celle d'articuler les projets d'itinéraires culturels proposés autour d'un thème répondant à une série de critères précis et qui relèvent des champs d'actions prioritaires pour l'institution, ne nous semble pas suffisamment affinée, dans le sens qu'un mot-valise fondé sur un mouvement qu'on utilisé pour syntagme, comme celui de l'Art Nouveau dans le cadre de ce projet, ne suffit pas en soi à soutenir une évidence. Pourtant ce sont les déclinaisons ponctuelles que le Réseau présente à travers ses projets annuels qui nous ont permis de conclure affirmativement sur la conformité du thème, avec des recommandations à suivre (voir chapitre 3.1 et 4. du rapport).

Suite à la certification, la mention "Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe" ainsi que le logotype du Conseil de l'Europe doivent obligatoirement figurer sur tout support de communication (critère IV.2 de la Résolution CM/Res(2013)67 et Guide de Visibilité, juin 2016). Sur ce point également le Réseau doit se conformer entièrement et au plus vite, même s'il faut constater positivement que le travail est en partie déjà amorcé.

Dans l'ensemble, nous pouvons affirmer que l'itinéraire répond aux objectifs principaux du Conseil de l'Europe et peut garantir la qualité des actions mises en œuvre.

### **Sommaire des conclusions**

Le thème est conforme aux critères d'évaluation des thèmes CM/Res(2013)67, I. Liste des critères d'éligibilité des thèmes.

L'itinéraire culturel est conforme aux critères d'évaluation des thèmes CM/Res(2013)67, II. Liste des priorités d'action, CM/Res(2013)67.

L'itinéraire culturel est conforme aux critères d'évaluation des thèmes CM/Res(2013)67, III. Liste des critères pour les réseaux.

## 2. Introduction

De la maison de William Morris faite par ses propres moyens aux architectures d'un Louis Sullivan et encore de Frank Lloyd Wright sur un autre continent, de la rigoureuse ligne droite imperceptiblement adoucie par la femme d'un Mackintosh au paradis et enfer catalan de Gaudi, de Victor Horta à Otto Wagner en passant par Chicago avec un détour japonais, de La Mer accompagnant Les Fleurs du Mal à l'éternel féminin et à la synesthésie, et j'en passe ... toute une *fin-de-siècle* se partage et se dispute ses contradictions, ses bouleversements, sa décadence mais aussi son besoin d'air libre, de changement, de modernité. Paradoxalement ou non, tout cela porte un même nom, composé par « nouveau », « jeune », « moderne », « libre », car la toile de fond de tout ce mouvement, pour un bon quart de siècle, n'est que variation sur thème - qu'elle soit culturelle, sociale, philosophique et – certes pas en dernier lieu - politique. Cette toile sera finalement et brutalement déchirée par la première guerre, mondiale celle-là aussi.

Alors quelle histoire européenne à raconter aujourd'hui à travers le mouvement Art Nouveau, quelle déclinaison de ces œuvres tellement diversifiées à emprunter pour que le récit contribue à l'interprétation de la diversité de l'Europe contemporaine ? Quel thème représentatif de l'identité et des valeurs européennes dégager et mettre en avant à travers ces discours créatifs pour que l'impact sur la société actuelle puisse déclencher l'essor d'initiatives et des projets innovants et durables ?

C'est en effet le défi que le Réseau Art Nouveau Network s'est lancé lorsqu'il a décidé de devenir le porteur d'un itinéraire culturel du Conseil de l'Europe, et qu'il essaie depuis de relever. Mais relever ce défi veut dire, pour le RANN, accepter de passer d'une logique initiale de « projet scientifique » (depuis 1999, année de création du réseau) à une approche de Coopération Culturelle Européenne, telle qu'inscrite dans les Conventions, Chartes, Résolutions et Recommandations du Conseil de l'Europe.

### **3. Corps de l'Evaluation**

#### 3.1 Thème de l'itinéraire culturel

Pour les membres du Réseau Art Nouveau Network, le thème de l'itinéraire « est une évidence » et elle s'appelle l'Art nouveau. On peut les croire. Toutefois, lors de la visite que j'ai pu faire en décembre dernier à Bruxelles pour rencontrer le secrétariat du Réseau et les membres du Conseil d'Administration, je me suis permis de revenir à la lettre de la Résolution CM/Res(2013)67, pour laquelle les évidences sont des règles. Et de rappeler que ces règles, tout au long de la vie d'un itinéraire certifié, sont les mêmes - sinon il n'y a pas d'itinéraire.

L'affinement d'un thème peut s'avérer, pour la plupart des cas, un travail de longue haleine mais payant, puisque ce n'est qu'après une vraie démarche de réflexion approfondie, menée en s'appuyant sur l'expertise et les connaissances de plusieurs chercheurs venant des domaines différents et, si possible, d'espaces culturels différents, qu'une argumentation commune peut surgir et se faire accepter par l'ensemble des partenaires. Et ce n'est qu'à partir de ce moment-là que le travail sur les actions et les projets d'un itinéraire peuvent commencer à se dessiner et prendre tout leur sens.

L'absence de cette réflexion nécessaire pour apporter des nuances à un thème fort et unanimement accepté fait que la stratégie à long terme de l'itinéraire, en dépit d'un effort d'organisation évident et de mise en forme exceptionnelle, ne soit constituée que par des actions ponctuelles, développées autour de et sur des sujets choisis eux aussi sans grille de critères pour trame de fond et surtout sans réel travail collectif, d'un réseau actif qui sait vers où il veut aller et qui a une histoire à raconter selon un fil conducteur. Cela ne veut pas dire que les actions en question ne répondent pas, indépendamment l'une de l'autre, telles qu'elles ont été conçues, à certains critères d'éligibilité, mais l'absence de vision unitaire et de coopération autre que purement logistique entre les partenaires se reflète dans leur absence de synergie. Or absence de synergie veut dire inexistence de réflexion en réseau.

Recommandation : Le réseau devrait se doter au plus vite d'un Conseil scientifique fonctionnel, formé par des membres ressortissants de plusieurs pays de l'Accord Partiel et d'autres pays partenaires de l'itinéraire, personnalités venant des domaines complémentaires de la recherche, du milieu universitaire, des arts et même du droit, susceptibles de pouvoir offrir un cadre de réflexion à partir de la recherche autour du thème général de l'itinéraire.

### 3.2 Liste des priorités d'action

#### 3.2.1 Coopération en matière de recherche et de développement;

Des thèmes européens permettant de réunir des connaissances dispersées sur l'Art Nouveau ont été choisis pour un grand nombre des colloques ou des journées d'étude rassemblant des experts européens :

- *Cohérence des espaces intérieurs et extérieurs dans l'architecture Art nouveau européenne*, Rīga, 5 septembre 2014
- *Conférence finale du projet "Art nouveau & écologie"* (2010 - 2015, soutenu par le Programme Culture 2007-2013 de la Commission européenne), 20 mars 2015, Ljubljana
- *Natures de l'Art nouveau*, exposition itinérante, 2013-2015 (vezi p. 72 RANN) et catalogue de l'exposition : *Un monde étrange, Hybridation dans l'Art nouveau et le Symbolisme*
- Séminaire international : *De la recherche à la restauration – Patrimoine Art nouveau*, Subotica, 11 septembre 2015
- Séminaire international : *La conservation des intérieurs historiques – Glasgow, Ecosse et Europe*, Glasgow, 22 avril 2016
- Séminaire interne : *Intérieurs Art Nouveau: une première vue d'ensemble – Glasgow, Ecosse et Europe*, Glasgow, 21 avril 2016
- Conférence et master classes internationales : *Henri Sauvage, de l'Art nouveau à l'Art Déco : projets de restauration*, Bruxelles, 25 mars 2017
- Conférence internationale sur le thème de la *Restauration/Reconstruction*, Bruxelles, mars 2018 – à confirmer.

Une liste de 8 Universités et centres de recherche impliqués dans les recherches relatives à l'itinéraire est fournie dans le Dossier d'évaluation mais le Réseau travaille pour l'instant seulement de manière ponctuelle avec, avant la modification prévue du statut qui permettra d'accueillir des membres du milieu universitaire, pour des cotisations modiques.

Sur le site du RANN ([www. artnouveau-net.eu](http://www.artnouveau-net.eu)), une section se propose de répertorier les "centres de documentation" et les "thèses de doctorat" portant sur l'Art Nouveau.

Recommandation : se prêter à une recherche et à une analyse interdisciplinaire au niveau tant théorique que pratique

#### 3.2.2 Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen;

La réponse de l'itinéraire Art Nouveau à ce critère n'est pas le point le plus fort du réseau, même si des projets et des actions ponctuelles ont été réalisés depuis la certification.

Quant à la valorisation des espaces ruraux ou industrielles, il est vrai que pour le partenaire catalan c'est peut-être plus évident de travailler sur le territoire rural où Gaudi a construit ses projets de villas campagnardes, mais un travail commun à plusieurs partenaires du réseau serait encore plus souhaitable.

Lors de la visite de travail que nous avons faite au siège du RANN, la problématique de la sensibilisation des politiques a été suggérée - sensibiliser les décideurs et les acteurs de terrain aux enjeux du patrimoine et aux exigences de sa protection représentent un avenir sûr pas seulement pour l'héritage culturel, mais pour l'avenir européen. En fait, nous n'avons fait rien de plus qu'un rappel au Règlement de la Résolution CM/Res(2013)67.

### 3.2.3 Echanges culturels et éducatifs des jeunes Européens;

En même temps, le point peut-être le plus fort sinon du moins remarquable dans le travail sur cet itinéraire est le fait que les gestionnaires d'à peu près tous les sites partenaires du réseau organisent de manière plus ou moins régulière des rencontres et des échanges culturels à l'intention des jeunes publics, que ça passe par des visites commentées ou par des ateliers Art Nouveau, des créations d'origami ou des maquettes pour les enfants, de la peinture et des objets de décoration. Le Musée Horta nous a paru la tête de file de ces initiatives, il réserve tout un espace ainsi que du personnel qualifié à l'intention du jeune public. Ces expériences enrichissantes ont été exportées à la Havane lors d'une semaine belge au Cuba organisée par le Réseau.

D'autres initiatives à l'intention des jeunes ont vu la réalisation dans le cadre du **projet** « Art nouveau et Ecologie » :

- Un livret éducatif complémentaire à l'exposition « Natures de l'Art nouveau », leur permettant de comprendre au mieux l'exposition – 2013;
- Un livret éducatif sous la forme d'un herbier « L'herbier Art nouveau » leur permettant d'apprendre à reconnaître les fleurs et plantes qui ont inspiré les artistes Art nouveau partout en Europe et leur importance, en les éveillant aux comportements écologiques et à la botanique – 2015 ;
- Des nouvelles activités en ligne présentant l'Art nouveau de façon ludique tout en sensibilisant les enfants aux problématiques écologiques actuelles – 2015

#### 3.2.4 Pratique contemporaine de la culture et des arts;

Comme nous l'avons évoqué plus haut, un des points forts du réseau est représenté par les pratiques d'initiation des jeunes Européens aux arts plastiques, aux arts visuels, à l'artisanat caractéristique au mouvement Art Nouveau et, même si n'est pas Picasso qui veut, pour pouvoir confronter les techniques les plus novatrices aux patrimoines culturels, le travail que nous avons pu observer à Bruxelles ne laisse pas indifférent les plus jeunes.

#### 3.2.5 Tourisme culturel et développement culturel durable.

Comme mentionné dans le Dossier d'évaluation, la majorité des membres du Réseau disposent d'une structure touristique leur permettant de proposer des visites guidées et de vendre des produits touristiques propres.

Le Réseau ne mentionne pas comme objectif dans ses statuts le développement du tourisme culturel, durable ou autre. L'on perçoit l'ancienne antinomie tourisme - culture dans le propos, et l'on constate que l'approche du sujet est plutôt pensée par le biais de l'étude scientifique.

“Le Réseau Art Nouveau Network, qui est dénué de tout esprit de lucre, a pour objet de mettre en place une coopération active et un échange d'expériences entre de multiples acteurs européens concernés par l'étude et la sauvegarde du patrimoine « Art nouveau » européen et international ainsi que par sa promotion et diffusion. Il vise également à stimuler l'intérêt du public et des autorités de tutelle vis à vis de ce patrimoine dont certains aspects sont méconnus ou en péril.”

Cependant, sur le site Internet du RANN, chaque ville présente dispose d'un onglet “tourisme”. De plus, dans chaque ville partenaire du Réseau, le 10 Juin - journée internationale de l'Art Nouveau - est célébrée entre autres, par des visites guidées des patrimoines.

Comme nous l'avons plusieurs fois mentionné, un partage des tâches au sein du Réseau en fonction des compétences et des penchants de chaque membre est souhaitable et surtout susceptible de synergies intéressantes.

### 3.3 Réseau de l'Itinéraire culturel

Le Réseau Art Nouveau Network, crée en 1999 à l'initiative de la Direction des Monuments et Sites de la Région de Bruxelles-Capitale dans le but de réunir dans un premier réseau européen plusieurs partenaires venant des pays différents et intéressés par l'étude, la



sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine Art Nouveau, a acquis en 2007 le statut d'Association Sans But Lucratif (de droit belge). Depuis, l'adhésion est ouverte aux membres effectifs (villes, régions, institutions) ainsi qu'aux membres individuels de soutien (depuis 2013). Un projet est en cours pour ouvrir le réseau à des universités et des centres de recherche, avec des cotisations réduites. En ce moment le RANN réunit 22 membres provenant de 16 pays ( [Autriche](#) [Belgique](#) [Cuba](#) [Espagne](#) [France](#) [Allemagne](#) [Hongrie](#) [Italie](#) [Lettonie](#) [Norvège](#) [Portugal](#) [Roumanie](#) [Royaume-Uni](#) [Serbie](#) [Slovénie](#) [Suisse](#)). Sur les territoires de plusieurs de ce pays se croisent au moins deux si non beaucoup plus d'itinéraires culturels du Conseil de l'Europe.

Recommandation : autant que possible, créer des synergies entre les itinéraires culturels se développant sur un même territoire.

Le Réseau défend une approche scientifique du patrimoine Art Nouveau et, à part d'avoir obtenu plusieurs financements européens sur projet, en 2014 s'est vu attribuer une mention spéciale du jury dans le cadre du Concours Europa Nostra/Prix du patrimoine culturel de l'Union européenne [ catégorie Conservation, Musée Horta (maison et atelier de l'architecte), durée du projet de 1989 à 2013, cf. : [http://www.europeanheritageawards-archive.findbuch.net/php/main.php?ar\\_id=3748&be\\_kurz=17#43415445474f52592031x1201401](http://www.europeanheritageawards-archive.findbuch.net/php/main.php?ar_id=3748&be_kurz=17#43415445474f52592031x1201401) ].

Toujours en 2014, le réseau a été certifié "Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe". Le Rapport d'évaluation du dossier de candidature comportait alors une recommandation (accomplie depuis) de partenariat, de synergie avec une organisation créée à Barcelone en 2000 et réunissant une bonne partie des membres du RANN, plus d'autres partenaires provenant de l'Est de l'Europe, Moscou comprise, ainsi que du continent américain (Argentine avec plusieurs villes, Mexique, Porto Rico) ou même africain (Namibie). Cette association porte un nom qui peut créer confusion si le rôle de chacun n'est pas bien défini dans le partenariat et est dotée d'un site web dont l'adresse aussi peut entraîner des ambiguïtés : Art Nouveau European Route, [www.artnouveau.eu](http://www.artnouveau.eu) .

Recommandation : compte tenu du fait que l'association créée à Barcelone semble plus tournée vers le tourisme, domaine d'action qui ne préoccupe pas prioritairement le RANN, plutôt penché sur les recherches et les aspects scientifiques, un partage équitable des tâches au sein du réseau pourrait bénéficier à tous les membres.

Recommandation : sans vouloir d'extension à tout prix, l'on ne peut pas ne pas se demander comment se fait-il que des institutions concernées dans des villes comme Paris, Berlin, pour ne pas nommer New York et Chicago ne font pas encore partie du Réseau ...

Pour ce qui est de la viabilité financière, le Réseau a pu bénéficier des financements européens jusqu'en 2015, avec une prolongation pour le 2016, année encore bénéfique. Le projet Art Nouveau & Ecologie, élu dans le cadre du programme Culture 2007-2013 de l'Union européenne, a été financé au niveau de 4.000.000 € sur 5 ans (2010-2015) et a permis le déroulement de toutes les activités prévues.

Par contre, pour l'exercice 2017, la seule subvention est venue de la part de la Région de Bruxelles-Capitale, sous la forme d'une mise à disposition de Mme A.L. Alleaume, seule personne qui assurait le secrétariat (et en fait la coordination) du Réseau, pour un montant de 34.000 €. Le Musée Horta assure un des locaux du secrétariat et quelques entrées gratuites au musée lors des rencontres/réunions, pendant que les cotisations des membres s'élèvent à un total de 40.750 €. Des salles de réunion sont aussi mises à la disposition par la Région de Bruxelles-Capitale, comme par exemple la salle dans laquelle a eu lieu le Conseil d'Administration du lundi 18 décembre 2017 auquel j'ai pu participer.

A partir du fin 2017, une personne embauchée à temps partiel (2 jours par semaine) sera payée par le Réseau, ce qui devrait au moins améliorer le manque accru de ressources humaines au secrétariat de l'itinéraire.

Toujours à partir de 2017, un projet sur deux ans proposé par un partenariat de plusieurs membres Est-Européens du Réseau (Roumanie - porteur du projet, Autriche, Hongrie et Slovaquie) bénéficiera d'un financement Interreg (Art Nouveau Danube, 1.650.000 €). Le Réseau lui-même n'est que partenaire associé, sans implication financière mais en mettant à la disposition du projet, à titre gracieux, les compétences de ses membres.

La stratégie du Réseau pour les trois prochaines années est pratiquement directement dépendante des financements européens ... ou de leur absence. En janvier 2018, un nouveau projet a été déposé (INSIDE ART NOUVEAU - Projet de recherche, valorisation des intérieurs Art nouveau et développement des compétences des étudiants et professionnels, 2018-2022, 4.000.000 €) - on attend les résultats.

### 3.4 Outils de communication

En ce qui concerne les outils de communication, l'itinéraire s'est doté d'un logo que la plupart des membres du Réseau utilise en ce moment, même si la coordination avec le logotype du Conseil de l'Europe et la mention « Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe » n'est pas encore systématiquement présente sur l'ensemble des outils.

Le Réseau s'est investi dans la création d'un site internet exclusivement dédié à l'itinéraire, [www.artnouveau-net.eu](http://www.artnouveau-net.eu), toutes les informations sont traduites au moins en anglais et en français et pour la plupart l'on peut trouver la traduction dans les 11 langues du partenariat. Seul bémol, la confusion qui peut se faire avec le site d'un des membres du réseau, notamment le site de l'ANER : [www.artnouveau.eu](http://www.artnouveau.eu)

Pour ce qui est des réseaux sociaux :

Facebook : <https://www.facebook.com/ReseauArtNouveauNetwork/> ( 5 142 personnes aiment la page)

LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/24406319/>

Pinterest: <https://www.pinterest.fr/artnouveaunet> (magnifiques photos des patrimoines Art Nouveau des villes partenaires - ici, avec seulement le logo du réseau ...)

Dépliants, brochures et affiches des événements organisés par le RANN sont en accès libre dans l'espace réservé au RANN.

Dans les plus brefs délais possibles, la mention « Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe », celle-ci, dans son intégralité, ainsi que le logotype du Conseil de l'Europe, **doivent obligatoirement figurer sur tout support de communication**, y compris les communiqués de presse (cf. CM/Res(2013)67, IV.2)

#### 4. Conclusions et Recommendations

Pris dans son ensemble, l'itinéraire développé par le Réseau Art Nouveau Network est un beau projet qui, à part le fait d'avoir pu bénéficier jusqu'à présent des financements européens substantiels, a vu son travail valorisé par des reconnaissances importantes : mention du concours Europa Nostra/ Prix du patrimoine culturel de l'Union européenne, certification dans le cadre du programme des itinéraires culturels du Conseil de l'Europe, soutien de la part de la Région Bruxelles-Capitale, devenue membre du Réseau.

Toujours de manière générale, nous pouvons affirmer que les actions entreprises dans le cadre de l'itinéraire sont en conformité avec le Règlement de la Résolution CM/Res(2013)67 et par conséquent la certification peut être gardée, même si des améliorations, des compléments et beaucoup de réflexion sont encore nécessaires.

- Le réseau devrait se doter au plus vite d'un Conseil scientifique fonctionnel, formé par des membres ressortissants de plusieurs pays de l'Accord Partiel et d'autres pays partenaires de l'itinéraire, personnalités venant des domaines complémentaires de la recherche, du milieu universitaire, des arts et même du droit, susceptibles de pouvoir offrir un cadre de réflexion à partir de la recherche autour du thème général de l'itinéraire.

- Comme le Réseau se développe à l'heure actuelle sur un ensemble de 16 pays, il serait souhaitable, voir enrichissant de créer des synergies entre les itinéraires culturels se trouvant sur un même territoire.

- L'association ANER de Barcelone semble plus tournée vers le tourisme, domaine d'action qui ne préoccupe pas prioritairement le RANN, penché plutôt sur les recherches et les aspects scientifiques, alors peut-être qu'un partage équitable des tâches au sein du réseau pourrait bénéficier à tous les membres. De même, un travail sur les territoires ruraux et des patrimoines moins connus pourrait aussi être envisagés en partant du modernisme catalan.

- Dans les plus brefs délais possibles, la mention « Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe », celle-ci, dans son intégralité, ainsi que le logotype du Conseil de l'Europe, doivent obligatoirement figurer sur tout support de communication, y compris les communiqués de presse (cf. CM/Res(2013)67, IV.2)

- Se préoccuper de la sensibilisation des décideurs et des acteurs de terrain aux enjeux du patrimoine et aux exigences de sa protection en envisageant des formations spécifiques à leur intention, car des décideurs informés et sensibilisés peuvent garantir un avenir pas seulement pour le héritage culturel, mais pour l'avenir européen.

Pas en dernier lieu, le Règlement de la Résolution CM/Res(2013)67 devrait être bien connu et appliqué par tous les membres du Réseau et pour toutes les actions menées dans le cadre de l'Itinéraire. En cas de doute sur certains aspects des critères, l'Institut Européen des Itinéraires Culturels est là pour offrir toute l'assistance nécessaire, il suffit de bien poser les questions et de demander de l'aide.

## **5. Liste des références**

- Dossier d'évaluation régulière triennale
- Grille d'auto-évaluation
- Statuts légaux de l'Association RANN à jour
- Liste des membres à jour
- CR des AG ordinaires et extraordinaires de l'Association RANN
- Documents budgétaires de l'association RANN
- Plan triennal des activités de l'Association RANN
- Rapport d'évaluation Cycle 2012-2013
- Sites internet du RANN et des partenaires

## **6. Programme de la visite de terrain**

Cette section doit inclure le programme de la visite de terrain, une liste des lieux visités et une liste des personnes rencontrées/interviewées per l'expert (nom, rôle dans le Réseau).

La visite de terrain a eu lieu du 16 au 20 décembre 2017 à Bruxelles, lieu du siège social et du secrétariat du Réseau Art Nouveau Network. Les dates ont été choisies à la suggestion de Mme Anne-Liese Alleaume, coordonatrice du Réseau, afin de pouvoir rencontrer le plus grand nombre de personnes représentant les partenaires des pays membres. En effet, le dernier Conseil d'Administration du Réseau était prévu pour le 18.12.2017

16. 12. 2017

- arrivée à Bruxelles, depuis Bucarest

17. 12. 2017

- journée de repérages des sites du Réseau,
- préparation de la rencontre avec le Board du RANN.

18. 12. 2017

- Conseil d'Administration du RANN ; rencontre avec les membres du Board, session questions - réponses autour du Dossier d'évaluation et de la stratégie du Réseau à court et moyen terme. Une autre bonne partie des discussions ont tourné autour des critères prévus par le Règlement de la Résolution CM/Res (2013)67 et sur la viabilité financière à court et moyen terme.

19. 12. 2017

- matinée réservée pour rencontrer l'un des membres de l'équipe avec qui le Réseau collabore, notamment pour l'élaboration d'activités pour le jeune public, au Musée Horta ;
- après-midi de travail avec Mme Anne-Liese Alleaume au siège de l'association sur les compléments d'informations à fournir pour l'évaluation de l'itinéraire (budget de fonctionnement, plan de budget prévisionnel triennal, financements européens, stratégie et plan triennal des activités).

#### **Lieux visités :**

1. Cabinet de la Secrétaire d'Etat Cécile Jodogne (Région Bruxelles - Capitale)  
Botanic Building – 14ème étage  
Boulevard Saint-Lazare 10, 1210 Bruxelles

2. Musée Horta, (membre du Réseau)  
Rue Américaine 23 • 1060 Bruxelles

3. Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale,  
Administration de l'Aménagement du Territoire et du Logement,  
Direction des Monuments et Sites, C.C.N.,  
Rue du Progrès 80 bte 1, 7ème étage,  
B-1035 Bruxelles.

#### **Personnes rencontrées / interviewées**

Théo Huguenin-Elie	<i>Président du RANN</i>	
	La Chaux-de-Fonds	Suisse
Tove Land	<i>Vice-Président du RANN</i>	
	Ålesund	Norvège
Philippe Thiéry	<i>Secrétaire Général RANN</i>	
	Bruxelles	Belgique
	(Service Public Régional de Bruxelles, Région Bruxelles-Capitale)	
Jean-Daniel Jeanneret	<i>Trésorier</i>	

Igor Bizjak	La Chaux-de-Fonds <i>Membre du RANN</i> Ljubljana	Suisse Slovenie
Anne-Lise Alleaume	<i>Secrétariat du RANN</i> Bruxelles	Belgique
Caroline Styfhals	<i>Secrétariat du RANN</i> Bruxelles	Belgique

A part les personnes interviewées lors de la visite de terrain, nous avons eu des longues entretiens avec les représentants du partenaire roumain de l'itinéraire, notamment avec Mme Ramona Novicov, critique d'art et professeur à l'Université de Oradea, ancienne coordinatrice du réseau roumain.

## **7. Checklist**

Fichier excel envoyé séparément, dans le même message que le Rapport d'évaluation.